

La Matmut signe un premier accord sur la qualité de vie au travail, à l'unanimité des organisations syndicales représentatives

L'accord relatif à la Qualité de Vie au Travail (QVT), signé le 15 mai 2019, montre l'intérêt porté par les parties signataires à la façon dont les conditions de travail, au sens large, contribuent au cercle vertueux du bien-être des salariés et de la réussite de l'entreprise.

Dans un contexte marqué par l'évolution des métiers et par la transition numérique, le Groupe Matmut souhaite renforcer la dynamique engagée en faveur d'une responsabilité sociale d'entreprise assumée, en réaffirmant que le bien-être des collaborateurs est essentiel à une meilleure performance, globale et durable.

Cet accord ambitieux vise à impliquer tous les acteurs de l'entreprise, de façon solidaire et bienveillante. Il s'articule autour de 5 thématiques :

- **Faire de tous des acteurs de la qualité de vie au travail**, en formant les managers et partenaires sociaux à la Qualité de Vie au Travail, à la prévention des risques psycho-sociaux, en mettant en œuvre des dispositifs d'aide et d'accompagnement collectifs et individuels.
- **Enrichir les relations de travail**, grâce à la mise en œuvre de périodes d'immersion, de travaux en co-construction...
- **Faciliter les apprentissages et encourager les initiatives**, en reconnaissant le droit à l'erreur, en intégrant le co-développement, la démarche du feed-back...
- **Concilier les temps de vie**, en accompagnant le retour des salariés après une longue absence, en étant attentif et aidant pour la parentalité, en renforçant le droit à la déconnexion...
- **Renforcer la démarche d'accompagnement et d'écoute**, en mettant à disposition des psychologues du travail à l'interne et/ou à l'externe, en poursuivant le développement au travail d'une politique interne de Santé et plus largement en accentuant les actions de prévention.

Ce nouvel accord s'inscrit pleinement dans la dynamique de construction d'un dialogue social exigeant et de qualité, constructif et pragmatique, en venant compléter les accords innovants précédemment conclus, tels que :

- **La mise en place d'une Agence Missions Internes**, afin de développer les mobilités et les nouvelles modalités d'exercice des missions professionnelles,
- **La création, au sein de son accord triennal sur le Handicap, d'un régime de solidarité innovant au profit des salariés proches aidants** et notamment des parents d'enfants en situation de handicap (implication récompensée par le 3^{ème} prix "Entreprise et Salariés Aidants 2018"),
- **La mise en place d'un « Observatoire du Climat Social » trimestriel.**



Accord relatif à la QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Signé à l'unanimité des Organisations Syndicales Représentatives le 15 mai 2019

La Qualité de Vie au Travail, un enjeu pour tous

Prendre soin, être bien au travail, construire ensemble, dialoguer

Un premier accord QVT qui marque notre culture d'entreprise et qui est là pour chacune et chacun d'entre nous

Faire de tous des acteurs de la QVT

« Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin »

1 - Donner à tous les acteurs de l'entreprise les moyens d'être impliqués dans la Qualité de Vie au Travail, de façon solidaire et bienveillante

2 - Former les managers et les partenaires sociaux à la Qualité de Vie au Travail et aux risques psycho-sociaux (disposer d'une grille de lecture et d'un vocabulaire commun, savoir détecter les risques, prévenir et/ou résoudre les difficultés, s'approprier les outils et méthodes

3 - Mettre en place un dispositif de gestion des situations sensibles (GESIS)

Enrichir les relations de travail

Pour renforcer la cohésion et le dialogue :

- > 4 - Organiser des périodes d'immersion permettant de découvrir et/ou d'expérimenter de nouveaux métiers
- > 5 - Instaurer des temps d'informations et d'échanges sur la stratégie de l'entreprise et sur le travail
- > 6 - Favoriser la co-construction avec les utilisateurs
- > 7 - Intégrer la Qualité de Vie au Travail dans les projets d'entreprise par des accompagnements ambitieux

Faciliter les apprentissages et encourager les initiatives

« Dans la vie, je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends. » - Nelson Mandela

Pour permettre aux salariés d'être audacieux dans l'innovation :

- > 8 - Accepter l'erreur comme source d'apprentissage et se concentrer sur les réussites pour renforcer la confiance (droit à l'erreur)
- > 9 - Intégrer la démarche du feedback (nourrir en retour) dans nos bonnes pratiques
- > 10 - Favoriser le codéveloppement (apprentissage entre pairs)

Concilier les temps de vie

11 - Accompagner le retour des salariés après une longue absence (plus de 3 mois) avec un protocole de reprise d'activité pour prévenir/limiter le stress et permettre un retour apaisé

12 - Favoriser la parentalité avec, par exemple, un temps octroyé aux mères allaitantes

13 - Renforcer le droit à la déconnexion : droit de ne pas répondre aux messages pendant les congés payés, les temps de repos et les absences quelle qu'en soit la nature (indépendamment des règles de sécurité, de secours et d'astreinte)

Prévention

14 - Renforcer les actions de prévention, notamment autour des risques psycho-sociaux (Enrichissement des DUERP, Observatoire du Climat Social, Prévention contre les agressions,...)

15 - Mettre à disposition des salariés une équipe de psychologues du travail en interne et/ou un service d'assistance psychologique externe (PROS CONSULTE), désigner un(e) référent(e) « harcèlement »

16 - Poursuivre la politique active de santé avec notamment, la vaccination antigrippale, la lutte contre les addictions, l'expérimentation d'une solution de télémédecine (cabine H4D mise à disposition par Ociane Matmut), au Siège Social, pour faire des téléconsultations et des bilans de santé autonomes et permettre aux salariés d'avoir un contact rapide avec un médecin, voire d'obtenir une ordonnance

A propos de la Matmut

Avec plus de 3,8 millions de sociétaires et 7,2 millions de contrats d'assurance gérés, la Matmut est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Elle offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...). La Matmut compte aujourd'hui 6 200 collaborateurs. La SGAM Groupe Matmut a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,2 milliards d'euros en 2018. Plus d'informations sur www.matmut.fr et presse.matmut.fr

Contact presse

Guillaume Buiron / 02 35 63 70 63 / buiron.guillaume@matmut.fr